

GENEALOGIE JURASSIENNE

No 78

Informations généalogiques

Hiver 2013

Bulletin du Cercle généalogique de l'ancien Evêché de Bâle



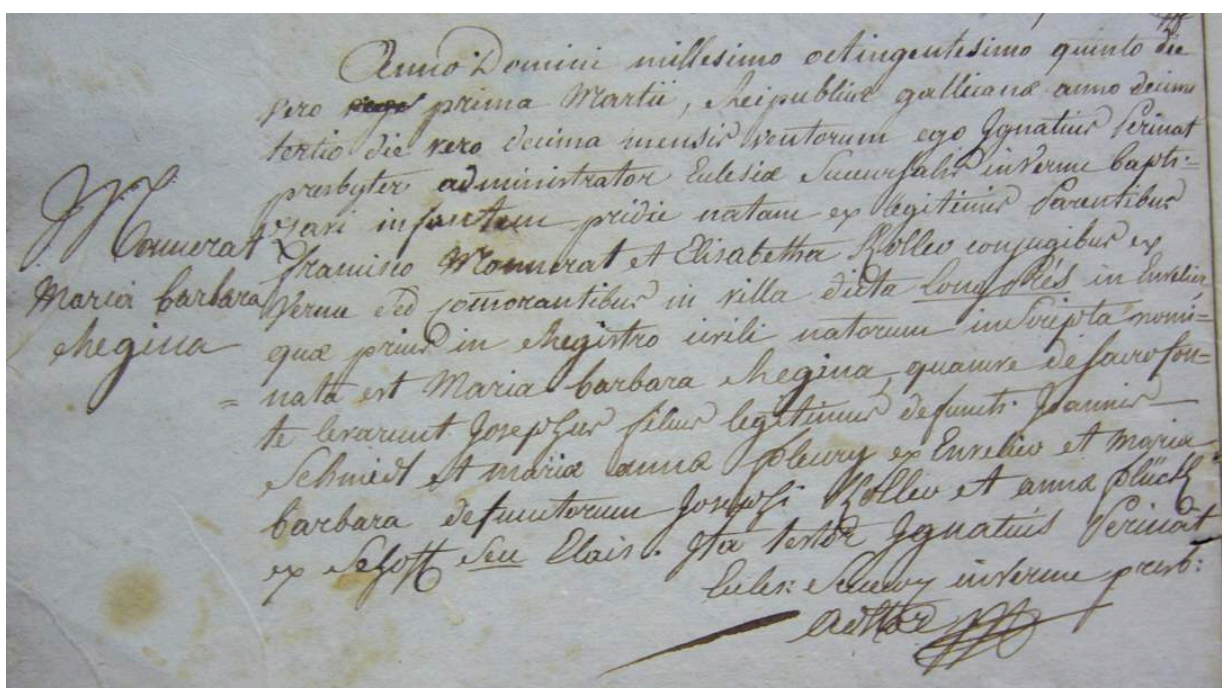
L'église de Vermes, village d'origine de la famille Monnerat émigrée à Nova Friburgo
(Mémoires d'Ici, Fonds Jean Chausse)

Les activités du CGAEB en 2013

Le 2 mars prochain se tiendra l'assemblée générale annuelle du CGAEB. Ce sera l'occasion de définir le programme d'activité de l'année 2013. A cet effet, le Bureau est toujours à la recherche de membres disponibles soit pour un exposé sur ses recherches lors des réunions trimestrielles, soit pour la rédaction d'un article ou la présentation de documents dans le bulletin. Quant au groupe des relevés des registres paroissiaux, il accueille volontiers de nouveaux collaborateurs. A côté de ces activités permanentes, le CGAEB aura l'occasion de se présenter lors de deux expositions généalogiques, les 22/23 juin à Bâle, pour le 75^e anniversaire de la Genealogisch-Heraldische Gesellschaft der Regio Basel, et les 12/13 octobre à Berne, pour le 80^e anniversaire de la Société suisse d'études généalogiques. Pour la préparation du stand du CGAEB et pour le tenir durant deux week-ends, le Bureau souhaite pouvoir compter sur l'aide de plusieurs membres. Enfin, cette année, le CGAEB devra se déterminer s'il entend célébrer son 25^e anniversaire en 2014. Si oui, il faudra mettre sur pied un groupe de travail, comme ce fut le cas pour le 20^e anniversaire. La question sera posée à l'assemblée générale.

François Kohler

Acte de baptême de Marie Barbe Régine Monnerat (1805)



En l'an du seigneur mille huit cent cinq le premier jour de mars, an dix de la République française le dixième jour de ventôse, moi Ignace Périnat, prêtre administrateur de l'église succursale à Vermes, j'ai baptisé une enfant née le jour précédent des parents légitimes François Monnerat et Elisabeth Koller, époux de Vermes et habitant dans la ferme dite Longs Prés à Envelier, laquelle, inscrite plus tôt dans le registre civil des naissances est nommée Marie Barbe Régine, et que tinrent sur les fonts baptismaux Joseph, fils légitime de feu Jean Schmidt et Marie Anne Fleury d'Envelier, et Marie Barbe, des feus Joseph Koller et Anne Flück de Seehof ou Elay. Ainsi en atteste Ignace Périnat prêtre administrateur de l'église succursale de Vermes.

* * * * *

Sommaire

La famille Monnerat, de Vermes, qui a émigré au Brésil en 1819, <i>par François Kohler</i>	3
Actes notariés: les actes de nature générale ou économique (2e partie), <i>par Jean-Luc Wermeille</i>	5
Questions/réponses	9

La famille Monnerat, de Vermes, qui a émigré au Brésil en 1819

par François Kohler

Parmi les quelque 2000 Suisses qui ont émigré au Brésil en 1819/1820 et ont fondé Nova Friburgo figuraient 500 Jurassiens, dont une famille Monnerat, domiciliée à Cornol, mais originaire de Vermes. Pour répondre à une correspondante brésilienne portant le patronyme Monnerat curieuse de son ascendance, nous nous avons fait quelques recherches sur cette famille. S'il existe plusieurs publications brésiliennes sur la généalogie descendante de cette famille Monnerat¹, celles-ci ne s'intéressent pas à son ascendance. Voici quelques informations sur cette famille et son ascendance d'après les informations recueillies dans les actes paroissiaux et d'état civil de Vermes.²

Dans *La Genèse de Nova Friburgo*³, Martin Nicoulin présente ainsi la famille de François Xavier Monnerat, qui a quitté le Jura pour le Brésil, avec son épouse Elisabeth, née Koller, et leur sept enfants⁴ :

Monnerat François Xavier	42 ans
Koller Elisabeth	35 ans
Ursanne	17 ans
Jean	15 ans
François	13 ans
Sébastien	6 ans
Henry	4 ans
Régine	12 ans
Marie	8 ans

Dans le *Livro da familia Monnerat*⁵, Raymundo Bandera Vaughan fait état de la difficulté d'établir avec certitude la date de naissance des enfants étant donné les divergences entre différentes sources disponibles au Brésil. Pour notre part, nous avons pu établir les dates de naissance des trois premiers enfants d'après les actes des registres de l'état civil de Vermes (1794-1814) et les actes de baptême du curé de Vermes Perrinat :

- Urs Joseph, né le 7 avril 1801 (17 Germinal An 9), baptisé le 9 avril.
- Jean Joseph, né le 24 juillet 1803, est baptisé et inscrit à l'état civil le 26 juillet (7 Thermidor An 11)
- Marie Barbe Reine, née le 28 février 1805 (9 Ventôse An 13), baptisée le 1^{er} mars.

Les autres enfants pourraient être nés à Cornol, où la famille résidait dans la ferme de la Seigne de François Ignace Girardin, lorsqu'elle émigra en 1919.⁶

Dans ces actes, le père, François Xavier Monnerat, est décrit comme «cultivateur», «fermier», puis «tailleur» au Long Pré, une métairie de la commune de Vermes, section d'Envelier.

L'arbre d'ascendance des enfants de François Monnerat et d'Elisabeth, qui suit, pose quelques problèmes.

1. Les parents, François Monnerat et Elisabeth Koller, se sont mariés à Vermes, religieusement le 12 juin et civilement le 9 juillet 1797. Dans l'acte du mariage religieux, la mère d'Elisabeth Koller est appelée Anne Flück, mais dans l'acte d'état civil, elle est appelée Marie Koller. Dans les actes de naissance d'Elisabeth et de mariage de ses parents, la mère s'appelle bien Anne Flück, originaire d'Entlebuch LU.

2. L'acte de mariage des parents de François Monnerat, Jean-Baptiste et Marie Ackermann, indique des âges qui diffèrent de quelques années avec les années ceux tirés d'autres actes.

3. Dans le même acte, le père de Jean-Baptiste est appelé Pierre, alors que, selon son acte de baptême, Jean-Baptiste est fils de Joseph.

¹ Raymundo Bandera Vaughan, *Livro da familia Monnerat*. 2e Edição, Parte historica, Tomo 1, Niteroi, Imprensa Oficial, 1988, 65 p.

Clovis Antonio Luterbach Riker Branco, *Genealogia da Familia Monnerat no Brasil*, Associação da familia Monnerat, 1999, 143 p.

Alberto Lima Abib. *A Familia Wermelinger. Uma Aventura Em Dois Continentes (A Imigração Suíça de 1819/1820)*. Prefacio de Elio Monnerat Solon de Pontes, Nova Friburgo, RJ, 2000, 406 p.

Alberto Lima Abib. *Genealogie de la famille Monnerat*. Alberto Lima Abib (Wermelinger Monnerat), Nova Friburgo, 2002.

² Actes relevés par François Rais et mis en ligne sur le site Internet du CGAEB.

³ *Emigration et colonisation suisse au Brésil 1817-1827*, Editions universitaires, Fribourg Suisse, 1973, p.p. 268.

⁴ Leur premier enfant Anne Marie Elisabeth, née le 14.12.1797, est probablement décédée avant 1819.

⁵ Op. cit., p. 14.

⁶ Ibid., p. 13

Articles et documents

Arbre d'ascendance des enfants de François Monnerat et Elisabeth Koller

- 1) MONNERAT
 - a) Urs Joseph (∞ Marie Isabelle Cortat)
 - b) Jean Joseph (∞ Anne Marie Heggendorf)
 - c) François (∞ Marianne Wermelinger)
 - d) Barbe Reine (∞ Jean Joseph Constantin Lutterbach)
 - e) Sébastien (sans descendance)
 - f) Marie (sans descendance)
 - g) Henri (∞ Marie Roseline Marchon)
- 2) MONNERAT François Xavier, de Vermes
° Vermes 4.5.1773, + Nova Friburgo 3.5.1858
Fermier au Long Pré, Vermes
∞ Vermes 12.6.1797 (Registre paroissial 1661-1797), 9.7.1797 (21 Messidor An 5, Etat civil français)
- 3) KOLLER Marie Elisabeth, d'Elay
b Vermes 13.2.1774, ° 12.2.1774
- 4) MONNERAT Jean-Baptiste, de Vermes
° Vermes 8.7.1733
Maître tailleur
∞ Vermes 19.8.1766
- 5) ACKERMANN Marie, de Ramiswil (SO)⁷
°1738-1788
20 ans (?) et domiciliée au Monnat, commune de Vermes, en 1766
- 6) KOLLER Joseph
Agé de 50 ans et domicilié à la ferme Sur le Vent en 1765
De la ferme dite Seehof à Elay en 1774
∞ Vermes 7.5.1765
- 7) FLÜCK (FLICK) Anne, Entlebuch (LU)
30 ans et domiciliée à Elay en 1765
- 8) MONNERAT Joseph, de Vermes
∞ Vermes 14.10.1732
- 9) GRETTAT (GRATTAT) Marie Anne, de Glovelier
- 10) ACKERMANN François
1690-1765
De la ferme de Monnat, Vermes
∞
- 9) RAIS Elisabeth
+ <1781
- 16) MONNERAT Jean, de Vermes
Honorable maire de Vermes
∞
- 17) MUTTET Anne
- 18) GRATTAT Jean, de Glovelier

Toute correction ou tout complément d'information concernant l'ascendance de cette famille Monnerat sont les bienvenus.

⁷ cf. Hubert Ackermann, *La famille Ackermann de la Bürgisberg, Histoire d'une ferme et saga d'une famille*, 2008, p. 16.

**Actes notariés et généalogie : les actes de nature générale ou économique
(2^e partie et conclusion)**

Par Jean-Luc Wermeille

Après une première partie consacrée aux actes à caractère familial (contrat de mariage, testament, succession), dont le contenu complète bien les informations tirées de l'état civil, nous avons jugé utile de présenter également d'autres types d'actes que l'on peut rencontrer parmi les actes notariés.

Dans la pratique, tous ces actes sont tenus en double exemplaire : l'original (la minute) qui reste chez le notaire et le double (l'expédition) qui est remis au client. On tombe souvent sur des doubles d'actes en consultant des « papiers de famille ». Quant aux minutes, elles peuvent se trouver soit entre les mains du successeur du notaire (périodes relativement récentes), soit aux Archives si les registres ont été déposés. Pour notre région, leur recherche s'effectuera donc essentiellement aux Archives cantonales, puis aux Archives de l'Ancien évêché de Bâle (pour les périodes antérieures à 1815).

2. a. Les actes de nature générale

Accord (accommodement, arrangement)

Consentement amiable entre deux ou plusieurs personnes qui promettent d'effectuer ce à quoi elles s'obligent par ledit accord. On appelle quelquefois ainsi les conventions préliminaires au contrat de mariage.

Attestation

Acte par lequel on certifie la vérité d'un fait ou l'on rend témoignage à propos d'une personne.

Autorisation (permis)

Consentement exprès ou tacite donné à un acte fait par une personne qui est dans notre dépendance ou qui ne peut agir, soit pour elle, soit pour nous, sans notre participation. Autorisation écrite de poser un acte ou de réaliser un projet.

Certificat (affirmation)

Témoignage écrit que l'on rend de la vérité d'un fait ou d'une chose. On ne peut certifier qu'un fait qui ne nous concerne pas personnellement.

Il en existe de nombreuses formes : certificat de non-engagement, de décès, de bonnes mœurs, etc.

Certificat de propriété (titre de propriété)

Acte qui atteste d'un droit de propriété sur un bien, que celui-ci ait été transmis par achat, donation, héritage ou à la suite d'un partage.

Compromis (compromission, arbitrage)

C'est l'acte par lequel les parties recourent à l'avis d'un ou plusieurs arbitres pour trancher un différend.

Consentement (acquiescement, adhésion, approbation, ratification)

Expression de la volonté, acquiescement à une chose, adhésion à la volonté d'une autre personne. Approbation donnée à l'exécution d'un acte, d'un contrat ou d'un jugement. L'approbation donnée par un particulier s'appelle, suivant les cas, acquiescement, adhésion, confirmation, consentement, ratification.

Continuation

Prolongation d'un contrat antérieur.

Articles et documents

Convention (engagement légal)

Consentement de deux ou plusieurs personnes qui s'accordent en un même point et qui promettent d'accomplir l'une envers l'autre les choses sur lesquelles elles sont demeurées d'accord. Engagement dans un même objet, dans la vue de s'obliger légalement.

Il en existe plusieurs formes : convention d'une charge, convention pour nourriture et logement, etc.

Décharge (acceptilation)

Acte qui tient quitte quelqu'un d'une obligation dont il était chargé. Une décharge constate qu'un tel a rendu des objets qui lui avaient été confiés, ou a rempli les obligations qu'il avait contractées, ou qu'il lui en a été fait remise.

Il en existe plusieurs formes : décharge, décharge de mandat, décharge de tutelle. Une décharge de mandat peut être donnée à l'expiration d'un mandat. Quant à la décharge de tutelle, elle ne peut avoir lieu que dix jours après la remise du compte de tutelle.

Démission

C'est l'acte par lequel celui qui est pourvu d'une fonction déclare qu'il veut cesser de l'exercer. Dans un sens plus large, il peut aussi s'agir de la renonciation à une charge, à une dignité, à un office ou à des biens.

Il en existe plusieurs formes : démission de bien, démission d'un office, démission d'une charge, etc.

Expertise (examen, expertise, visite, visitation)

Examen de quelque ouvrage ou autre chose, qui se fait par des experts, en conséquence d'un jugement qui l'ordonne. Lorsqu'elle n'est pas judiciaire, l'expertise peut aussi être amiable.

Inventaire (état des biens)

Etat descriptif écrit contenant l'énumération de tous les biens meubles, immeubles, titres et papiers d'un individu ou d'une communauté. Cet acte constate l'existence, le nombre et la nature des biens d'une succession, d'une communauté, d'une société, d'une faillite, d'un absent, à l'effet de maintenir les droits des parties intéressées. Il peut parfois aussi s'agir de l'inventaire des marchandises présentes dans le stock d'un commerçant.

Partage (distribution)

Division d'un bien commun en plusieurs parts et portions entre les copropriétaires.

Procuration

Acte par lequel une personne en charge une autre de suivre et régler ses intérêts dans une ou plusieurs affaires. Délégation de pouvoir conférant à une personne le pouvoir d'agir au nom d'une autre.

Reconnaissance de dette

Reconnaissance d'une dette que l'on promet de payer, donc de garantir ou de restituer l'argent, la marchandise, etc. Plus généralement: disposition par laquelle on reconnaît soit la vérité d'un fait, soit une obligation préexistante.

Renonciation (abdication, renom, répudiation)

Abandon d'un droit, d'une charge, du bénéfice d'un acte antérieur.

Révocation (annulation, cancellation, cassation, résiliation)

Action de casser, d'abolir, de rendre nul un acte précédent ou une disposition. Dans les conventions à titre onéreux, les termes résiliation ou résolution sont plus souvent usités que révocation ou annulation.

Transaction juridique

Acte qui règle un litige par compensation ou indemnité, sans arbitrage extérieur.

2. b. Les actes à caractère économique

Quoi de plus banal qu'une quittance ? Aujourd'hui, c'est avec le loyer par exemple que chaque locataire en reçoit une tous les mois. Dans les temps anciens, les quittances étaient utilisées pour de multiples transactions commerciales : la somme demandée avait été payée, une quittance, en guise de preuve du paiement, était établie devant notaire. Un fabricant, un chef d'atelier ou un ouvrier s'obligeait à enseigner la pratique de sa profession à une autre personne qui s'obligeait, en retour, à travailler pour lui : un contrat d'apprentissage était établi devant notaire. Il pouvait en aller de même pour un bail, un échange, un marché, un contrat de travail, etc.

Abandon (abandonnement)

Cession, acte par lequel un débiteur délaisse ses terres ou d'autres biens à ses créanciers.

Association (société)

Union de plusieurs personnes pour un même but ou dans un intérêt commun. Contrat d'association, d'entreprise ou de société : contrat par lequel deux ou plusieurs personnes mettent leurs biens (en tout ou en partie) en commun, pour promouvoir une entreprise à condition de partager entre elles le gain ou la perte qui va en provenir.

Bail (amodiation, affermage, arrentement, concession)

Contrat par lequel on cède la jouissance d'une chose pour un prix et pour un temps.

Il en existe plusieurs formes : bail à cheptel, à ferme, à loyer de maison, à loyer de moulin, à rente, bail d'une place dans l'église, etc.

Cautionnement d'un bail (caution)

Acte par lequel un particulier s'oblige à remplir l'obligation de la personne engagée, dans le cas où cette dernière manquerait à sa promesse.

Cession

Transport, abandon droits, de biens ou de créances à quelqu'un.

Compte (reddition de compte)

Etat de recettes et de dépenses des biens dont on a eu l'administration et des sommes que l'on a touchées pour qu'il soit vérifié, réglé et arrêté.

Il en existe plusieurs formes : compte de fermages, compte de tutelle, etc.

Consignation

Dépôt d'une somme d'argent ou d'un bien entre les mains d'une personne publique. Par exemple le dépôt chez un notaire des sommes dues à un créancier qui ne peut ou ne veut les recevoir.

Constitution de rente

Contrat par lequel le débiteur constitue une rente au profit du prêteur qui aliène son capital mobilier ou immobilier.

Contrat d'apprentissage (brevet d'apprentissage)

Engagement d'une personne qui exerce un art ou un métier à l'enseigner à une autre personne pendant un temps déterminé et à certaines conditions.

Déguerpissement fait par un tiers détenteur (effestucation)

Délaissement volontaire ou forcé d'un héritage grevé de cens et de rente foncière pour se soustraire à l'avenir à ces charges.

Délaissement des héritages et rentes promis en faveur de mariage

Abandon volontaire d'un héritage pour se libérer des charges qu'il présente.

Echange

Convention par laquelle les parties se donnent réciproquement une chose pour une autre.

Engagement (contrat de travail, enrôlement)

Obligation d'un individu envers un autre d'effectuer certaines tâches pendant une période de temps donnée en échange d'une rémunération convenue à l'avance.

Articles et documents

Marché

Convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent à faire quelque entreprise ou fourniture à une période déterminée envers une ou plusieurs autres personnes.

Il en existe plusieurs formes : contrat de prestation de service, de fourniture de matériel, d'ouvrages de maçonnerie ou de charpenterie.

Obligation (billet, cédule, reconnaissance de dettes)

Reconnaissance d'une dette que l'on promet de payer, donc de garantir ou de restituer l'argent, la marchandise, etc.

Il en existe plusieurs formes : obligation pour dépense de bouche et logement, pour vente d'un cheval, etc.

Quittance (amortissement, reçu)

Attestation écrite par laquelle un créancier reconnaît avoir été remboursé par son débiteur.

Il en existe plusieurs formes : quittance pour legs testamentaire, pour loyer de maison, etc.

Réméré (faculté de grâce, rachat)

Rachat, recouvrement d'une chose vendue de laquelle on rend le prix à l'acheteur.

Soumission

Promesse de payer ou de subir une peine comminatoire. Lorsqu'il s'agit d'une promesse de restituer de l'argent, on préfère utiliser le terme générique "obligation".

Subrogation (surrogation)

Substitution par un tiers dans les droits, actions, privilèges ou hypothèques d'un créancier contre le débiteur.

Vente (achat, acquêt, acquisition, vendition)

Convention entre une partie qui s'oblige à livrer un bien, soit mobilier ou immobilier et l'autre partie qui accepte de payer.

Conclusion

Le langage notarial peut paraître ardu. Dans le passé, les termes utilisés ne sont pas toujours les mêmes que de nos jours. Les réalités décrites par les notaires sont toutefois relativement faciles à comprendre. Nous espérons que ce petit lexique vous aidera dans la lecture des actes notariés. En cas de doute, il peut être utile de chercher des précisions dans les volumes du *Dictionnaire du notariat*, édité à Paris au 19^e siècle.

Dans certains départements français où une part importante de l'état civil a déjà été dépouillée par des bénévoles, certaines associations de généalogie se sont lancées dans des projets de dépouillement des actes notariaux. C'est le cas, par exemple de LISA90 (Lecture et Informatisation des Sources Archivistiques dans le Territoire de Belfort) pour une partie des actes notariés des seigneuries de Foussemagne, Grandvillars, Montreux et du comté de Belfort. Les actes peuvent être consultés sur www.lisa90.org.

QUESTIONS - REPONSES

Avertissement : cette rubrique cherche à promouvoir l'entraide entre les membres du Cercle d'une part et avec les chercheurs qui s'intéressent à des familles jurassiennes d'autre part. Les questions et les réponses doivent être adressées au président du Cercle; elles paraîtront dans le bulletin suivant. Il s'agit de faire profiter le plus grand nombre de chercheurs des informations qu'elles contiennent.

??? QUESTIONS ???

Question No 862

Habegger

Pascal Nicolle

Recherche dates de naissance et de décès de Christianus Habegger, qui serait né en 1645 dans l'Evêché de Bâle et décédé à Rüttenen (SO). Son fils Johannes est né en 1680 et son petit-fils Pieter Johann est né en 1715 à Rüttenen. Le fils de ce dernier Jean-Pierre, né en 1740 à Rüttenen, est décédé en 1797 à Grandvillars (F 90).

Question No 863

Py

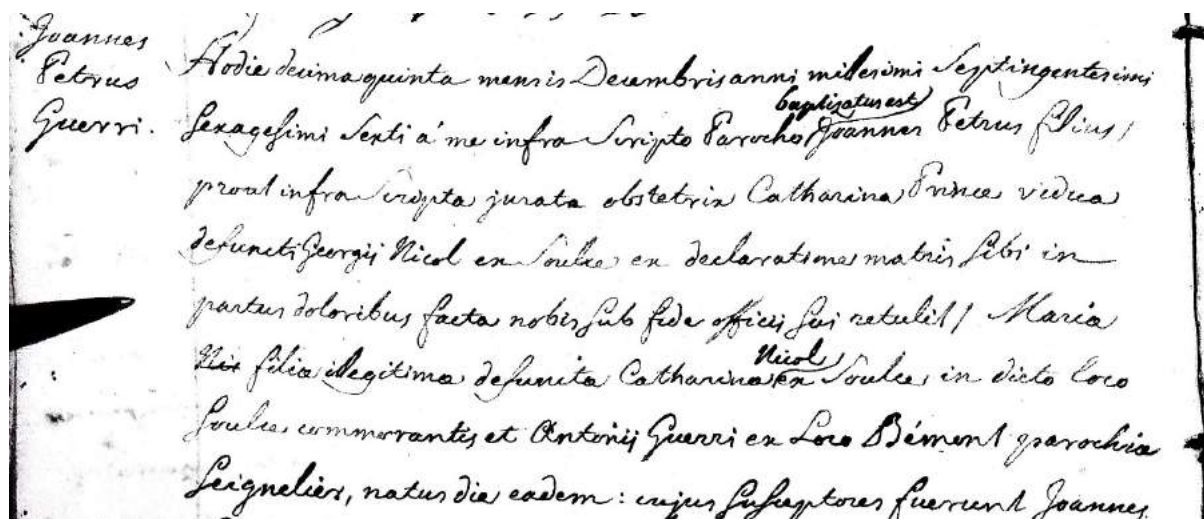
Christophe Py

Recherche renseignements sur mon arrière-arrière-grand-père Emile Py, né à Reconvilier le 5 mars 1842, sur son père Auguste, de Travers, ainsi que son grand-père Jean-Pierre, de Travers, et de Marianne Cécile, fille de Jean Emmanuel Degoumois, de Tramelan-dessous, mariés à Corgémont le 16.6.1828.



Extrait de l'acte de naissance d'un enfant illégitime à Soulce en 1766

La mère donne le nom du père dans les douleurs de l'enfantement



Aujourd'hui 15 décembre 1766 par moi soussigné curé a été baptisé Jean-Pierre, fils de, selon ce que la sage femme soussignée assermentée Catherine Prince, veuve de feu Georges Nicol nous a rapporté sous la bonne foi de sa fonction officielle, d'après les déclarations que lui a faites la mère dans les douleurs de l'enfantement, Marie, fille illégitime de feu Catherine Nicol de Soulce, habitant le dit lieu de Soulce, et d'Antoine Guerri de la localité du Bémont paroisse de Saignelégier, né le même jour. Dont les parrains furent Jean Pierre Schaffter et Marie Anne Boiron, veuve de feu André Nicol, les deux de Soulce. La marraine comme de juste invitée par moi à signer son nom, déclara ne pas savoir écrire. Le parrain, la sage-femme ont signé ensemble avec moi. Cath. Prince
 Jeanpier chafre X Franc. Ferd. Demange, curé

¿ ¿ ¿ REPONSES ¿ ¿ ¿

Réponse No 848

Beuchat

Monique Rotzetter

Bernard Beuchat, né le 27 mai 1792, est le fils de Joseph Beuchat, d'Undervelier, et Marie Domon, de Soulce. Il a épousé le 05.02.1828 à Undervelier Marie Anne Tendon, fille de Nicolas Tendon et Catherine Schaffter, de Soulce. Ils ont eu sept enfants :

Henri, ° 25.11.1828, + 06.03.1831

François, ° 07.11.1830

Laurent Auguste, ° 05.04.1833

Henri, ° 09.07.1835

Pierre Ignace, ° 07.01.1838

Victoire, ° 14.04.1841, + 30.10.1842

Jean Baptiste Bernard, ° 07.09.1843

Réponse No 854

Bacon

René Vermot-Desroches

Marie-Odile Bacon, ° en 1810 à Pleujouse, ∞ 15.10.1832 à Saint-Ursanne avec Pierre Grenouillet, ° 15.4.1810 à Saint-Ursanne et + 1872, charbonnier, est la fille de Marthe Bacon, de Pleujouse, ° 1788 à Pleujouse.

Réponse No 855

Voirol

Jean-François Humair

Je ne pense pas qu'il y ait un lien de parenté entre Julien Voirol, ° 19.02.1884 aux Genevez, et le général Voirol, ° 03.09.1781 à Tavannes.

Ascendance de Julien Voirol

2. Voirol Joseph, ° 1856, tonnelier

∞ 1884, 6 enfants

3. Julie Gigandet, fille de Simon Gigandet et Célestine Humair

4. Voirol Ursanne, ° 1828,

∞ 1852, 9 enfants nés aux Genevez

5. Buenfly Marie-Anne, fille de Joseph Buenfly et Anne de Triacourt

8. Voirol Pierre Joseph, ° 1799

∞ ?, 19 enfants

9. Schaffner Catherine, fille de Nicolas Schaffner et Catherine Montavon

16. Pierre Joseph, ° 1764

∞ ?, 7 enfants

17. Miserez Madeleine, fille de Hermann Miserez et Anastasie Lachat

Le général Théopile Voirol, ° 03.09.1781 à Tavannes, est le fils de David Voirol, ° 8.2.1742 et + 11.9.1816 à Tavannes, et de Marianne Rudolf, ° 16.1.1740 et + 1810 à Tavannes.

La famille Voirol des Genevez est catholique, celle de Tavannes est protestante.

Bibliographie

BROQUET Marcel, *Laissez-moi vous raconter... 53 ans dans le monde du livre*. Marcel Broquet, La nouvelle édition, Saint-Sauveur (Québec), Canada, 2012, 263 p.

Enfant de Soyhières, originaire de Movelier, éditeur au Québec depuis 53 ans, Marcel Broquet évoque son enfance dans le Jura et jette un regard lucide sur sa vie d'éditeur au Québec.

KOHLER François, *La Communauté israélite de Delémont aux XIXe et XXe siècles*. Fondation synagogue de Delémont, Association des Amis de la Synagogue de Delémont, Editions du Raimeux, Crémines, 2012, 175 p.

Histoire de la communauté juive de Delémont, formée par des familles venues du Sundgau (Alaace) au milieu du XIXe s. et éteinte à la fin du XXe s. La synagogue de Delémont en reste le témoin symbolique.

Réponse No 857

Seidler

Monique Rotzetter

Ascendance du dernier bourreau de Porrentruy

- 1) Seidler Jacob (Jean-Jacques),
 ° 1740 Pleujouse
 Investi maître des hautes oeuvres (bourreau) de la principauté épiscopale de Bâle le 21 décembre 1771. Le Directoire du Département du Mont-Terrible le confirme dans les fonctions de bourreau le 23.7.1793 (AAEB MT 159/173).
 oo 2.3.1772 à Porrentruy
 Schueller Catherine, ° 1750 Laufon
 Enfants :
 Jacob Christoph, °31.1.1773, + 3.6.1773 à Porrentruy
 Catharina Ida, ° 17.3.1776, + 7.10.1776 à Porrentruy
 Ignatz, ° 15.8.1777 à Porrentruy, + 8.3.1834 Porrentruy
 Anna Maria, ° 5.8.1779 à Porrentruy
 Dominique, ° 20.6.1786 à Porrentruy
- 2) Seidler Joseph
 ° 6.9.1696 à Oberndorf , Rottweil, (Bade Württemberg (D), + Porrentruy 16.5.1771
 Bourreau de Porrentruy
 ∞ 1730 Porrentruy
- 3) Hoff ou Lacour Elisabeth
 ° 1698 Porrentruy
- 4) Seidler Jean, ° 22.12.1652 Triberg (D), + 13.2.1709 Oberndorf (D9)
 Bourreau d'Oberndorf (1689-1709)
 ∞ 11.9.1681 Rottweil-Altstadt (D)
- 5) Anne Hetzinger
 ° 1660 Rottweil-Altadt, (D), + 30.1.1734 Oberndorf (D).
- 8) Seidler Jean-Georges
 ° 1605 Triberg (D), + 16.11.1676 Rottweil-Altstadt (D)
 Bourreau de Triberg, puis de Rottweil (1666-1676)
 ∞ 15.10.1646 Triberg (D)
- 9) Müller Christine
 ° 1625 Triberg (D), + 8.5.1675 Rottweil-Altstadt (D)
- 16) Seidler Jacques
 ° 1575/1580 Triberg (D), + 19.12.1630 Triberg (D)
 ∞ 1600 Triberg (D)
- 17) Hirschmann Elisabeth
 ° 1575/1580 Triberg (D), + 22.2.1632

Source : Nicolas Ghersi (kleio2) sur geneanet.org, qui a fait une recherche sur cette dynastie de bourreaux.

Bourreaux : Un brevet de 1771 pour le maître des basses oeuvres

Le prince-évêque Simon-Nicolas de Montjoie décerne le 21 décembre 1771 à Jacob Seidler, de Porrentruy, un brevet qui l'investit à la charge de bourreau. (AAEB Porrentruy)

Le cahier des charges, daté du 25 janvier 1772, énumère ses devoirs, la mise à la torture des accusés, soumis aux tourments, fêrule, tenailles, fer rouge et autres cruautés pour obtenir des aveux. Le maître des hautes œuvres doit entretenir en bon état les instruments d'inquisition. Le bourreau est l'exécuteur des sentences de mort, par pendaison, strangulation, immersion dans les eaux, il est chargé, s'il est décrété, d'organiser l'écartèlement des cadavres, après la mort sur l'échafaud.

Pour chacun de ses actes, il touche des émoluments, selon l'importance du châtement.

Denis Moine, *Le Quotidien jurassien*, 17 janvier 2007.

👉👉 Dates à retenir 👈👈

Samedi 2 mars à Moutier, à 14 h.

Assemblée générale annuelle
Les familles Nusbaumer de Bourrignon et Delémont
par Armand Nusbaumer

Mercredi 15 mai à Delémont, Hôtel du Bœuf, à 19 h.

Les relevés des registres paroissiaux
Par François Rais et René Vermot-Desroches

Mercredi 4 septembre à Moutier, Hôtel de la Gare, à 19 h.

Samedi 16 novembre à Delémont, Hôtel du Bœuf, à 14 h.

Samedi et dimanche 22 et 23 juin 2013
75^e anniversaire de la Genealogisch-Heraldische Gesellschaft der Regio Basel
Exposition

Samedi et dimanche 12 et 13 octobre 2013 au Kulturcasino de Berne
20^e anniversaire de la Société suisse d'études généalogiques
Exposition

Cercle généalogique de l'Ancien Evêché de Bâle : Bureau 2012

Président d'honneur:	Jean-Philippe GOBAT
Bureau	
Président:	François KOHLER, Route de Bâle 34, 2800 DELEMONT
Vice-président:	François RAIS, Rue Jean-Prévôt 25, 2800 DELEMONT
Secrétaire :	Françoise THEURILLAT, Fin du Pertuis 12a, 2605 SONCEBOZ
Caissier:	Armand NUSBAUMER, Encrannes 3, 2800 DELEMONT
Assesseurs:	Marie-Claire MOUCHE, Grands-Champs 10, 2900 PORRENTROY

Adresse :

c/o François Kohler, route de Bâle 34, CH 2800 DELEMONT
Tél. : 032 422 18 84 ; courriel : frjkohler@bluewin.ch
Site Internet : www.cgaeb-jura.ch

Cotisations

Membres domiciliés en Suisse: Fr. s.: 40.-
Membres domiciliés à l'étranger: Fr. s.: 45.- (35 euros)

CCP : 25-14919-3

Vente du bulletin au numéro

On peut obtenir des exemplaires de ce bulletin au prix de Fr. 6.- (Fr. 4.- pour les membres)